Chambre des Députés
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Question parlementaire n°4855

Mobilité des touristes et poids des locations via plateforme en ligne

Déposée par Streff Ben
Date limite de réponse : 2026-10-31
Déclarée recevable le 2026-10-01

Le 28 septembre 2026, Monsieur le ministre du Tourisme a présenté un bilan provisoire de la saison touristique. Il fait état d'une hausse de 3 % des arrivées et de 6 % des nuitées entre janvier et juillet 2026 par rapport à la même période en 2025. Le bilan mentionne aussi que près de 40 millions d'euros de l'enveloppe de 70 millions du 11e programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique ont déjà été engagés, notamment dans la mobilité douce.

Ce bilan ne semble toutefois pas donner d'indication sur les modes de transport utilisés par les visiteurs, ni sur le poids des hébergements de courte durée proposés via des plateformes en ligne, des éléments pourtant essentiels pour évaluer l'impact climatique du secteur et ses effets sur le marché du logement.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :
1. Le Gouvernement dispose-t-il de données sur la répartition modale des visiteurs (voiture, train, bus, avion, vélo) selon leur pays d'origine ? Dans la négative, le Gouvernement entend-il collecter ces données à l'avenir ?
2. Quelle part des quelque 40 millions d'euros déjà engagés dans le cadre du 11e programme quinquennal a été consacrée à la mobilité douce et à l'accessibilité des sites touristiques en transports publics ? Quels sont les projets envisagés ?
3. Le règlement (UE) 2024/1028 sur la collecte et le partage de données relatives aux services de location de logements de courte durée s'applique depuis le 20 mai 2026. Combien de logements sont actuellement proposés en location de courte durée sur les plateformes en ligne ?
4. Le Gouvernement a-t-il évalué l'impact des locations de courte durée sur l'offre et les prix des logements, en particulier dans la capitale et dans les communes touristiques ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Ben Streff

Député